

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 72 (2000)

Heft: 3

Artikel: Fribourg : la belle histoire des jardins de Pérolles

Autor: Curtat, Robert

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-129788>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Fribourg

LA BELLE HISTOIRE DES JARDINS DE PEROLLES

D

errière ce titre élégant, « les jardins de Pérolles », on trouve un projet massif de construction autour d'un trou comblé. Hasard bienvenu: ce fossé qu'on a fini de combler au début des années cinquante, dégage 15.000 m² de parc herborisé, au coeur de la ville. Hasard tout aussi bienvenu la ville de Fribourg, propriétaire en titre de l'espace, a ressenti le besoin de séduire une population qui avait tendance à fuir vers la périphérie en lui offrant des logements confortables.

Toutes ces choses ensemble appelaient la mise en oeuvre de moyens - le budget global du projet atteint 70 millions - et l'invention d'un maître d'oeuvre. Choisi sur concours, Dominique Rosset et son équipe ont eu la charge de conduire cette construction originale et polymorphe qui accueille aussi bien des personnes âgées que des familles, des bureaux mais aussi des propriétaires et des locataires de leurs logements. Sans compter une crèche et autres équipements socio-culturels clairement inscrits dans le projet de la rue des Arsenaux.

UNE VOLONTE POLITIQUE

La description qui nous est faite par Dominique Rosset (cf - présentation succincte) permet de situer l'ensemble du projet, d'en connaître les étapes et les destinations. Cet ensemble importe à la revue «Habitation» pour la qualité de son architecture, la novation de sa typologie, particulièrement en ce qui concerne la pratique de la «double peau» pour combattre le

bruit de la circulation et l'originalité de sa protection contre l'effet de serre. Sans oublier le fait que la société coopérative Sicoop centre, s'est portée, pour un montant approchant dix millions, maître d'ouvrage de deux immeubles destinés à accueillir des personnes âgées dans 44 logements construits en droit de superficie aux deux ailes du projet.

Ce qui nous importe également c'est la volonté politique exprimée par ce projet. Comme toutes les villes, Fribourg connaît l'exode d'une part significative de sa population active vers la périphérie et elle ne dispose pas de ressources illimitées pour garder *intra muros* ses citoyens. Le meilleur moyen de combattre cette tendance passe par l'animation de la cité. L'installation d'une remarquable zone piétonne proche des «jardins de Pérolles», répond précisément à cet objectif au même titre que la construction de plus de cent soixante dix logements au coeur de la zone urbaine.

Comme le souligne Jean-Marc Schaller, architecte de la ville,

Fribourg a pris le relais des promoteurs particulièrement frileux au moment où commençait le projet. La première opération vente d'appartements en PPE a conforté la ville dans cette fonction et elle y a plutôt réussi.

La volonté politique évoquée plus haut apparaît encore à travers un vote positif du Conseil général acquis au printemps 2000. Rappelons les montants globaux de ce vaste chantier qui a l'aval de la haute assemblée politique : 80 millions au total y compris des espaces de bureaux de 1700m² de surface pour chacun des deux immeubles à venir.

L'idée centrale - écrit en substance Jean-marc Schaller dans la revue de la ville éditée en avril 2000 - c'est que la situation exceptionnelle de ce lieu au coeur de la cité à proximité de tous les moyens de transports, aux abords des équipements collectifs permet de garder certains habitants en ville et d'en accueillir de nouveaux, dans un site de grande qualité.

Robert Curtat
Photos Bureau Curtat

